

## RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL EXÉCUTIF DU 2 AVRIL 2020

**Présents :** BARILLERE Jean-Marie (CNIV/CIVC) – BARRIAT Paul-André (IVBD) – BERNARD Michel (CNIV/INTER RHÔNE) – BOU Christophe (IVSO) – BOVA Fabien (CIVB) – BREBAN Jean-Jacques (CIVP) – CARRERE Michel (IVSO) – CHAPOUTIER Michel (Inter Rhône) – DE KERNOVAEL Edouard (BNIC) – DE LARQUIER Jean-Bernard (CNPC) – DE LORGERIL Miren (CIVL) – DUTOUR Jean-Martin (Inter Loire) – FARGES Bernard (CIVB) – FLOCH Claire (CNPC) – FORGEAU Joël (Vin & Société) – LEPRESLE Krystel (Vin & Société) – PELLEGRIN Jean-Claude (Intervins Sud-Est) – PERRIN Vincent (CIVC) – PETTERMAN Didier (CIVA) – ROSAZ Eric (Inter Rhône) – RIOU Christophe (CNIV/IFV) – TINTANE Serge (Anivin) – VANIER Christian (BIVB) – VICHET Franck (CIVJ) – FRANJUS-GUIGUES Dorothee, IMBERTI Marie-Henriette, CHANEL Floriane et AGOSTINI Jérôme (CNIV)

### 1. Procès-Verbal

Le relevé de décisions du Conseil Exécutif du 6 février 2020 est adopté à l'unanimité.

### 2. Point sur les effets du Coronavirus

Chacune des interprofessions présente la situation de sa filière régionale face aux conséquences du Covid-19 ainsi que les conditions climatiques affectant les vignobles.

En réponse à la crise, trois premiers axes de travail vers une position de filière commune ont été proposés :

- L'État doit rapidement verser les paiements dus aux entreprises et aux interprofessions, dans le cadre des mesures d'aide OCM, en particulier la promotion, en toute sécurité juridique.
- Le fonctionnement des actions de promotion doit pouvoir être adapté, afin de garantir l'utilisation des fonds.
- Les sommes non utilisées, si elles ne peuvent pas être reportées, doivent pouvoir être réaffectées, en particulier dans le cadre d'autres mesures telles que la distillation, l'arrachage.

En parallèle, un recensement sur les dispositifs européens disponibles et les mesures prises dans les autres pays producteurs, est en cours. Un état des lieux sera transmis aux Interprofessions dès que possible.

Des réunions hebdomadaires sont organisées avec le Ministère de l'Agriculture et les différents responsables de la filière afin de trouver des solutions rapides et efficaces tant au niveau national qu'euro-péen.

Le Conseil exécutif soutient la position commune, et rappelle l'importance d'un affichage politique commun.

De plus, il est signalé que les déséquilibres du marché n'étant pas uniquement liés à la crise du Covid-19, il est important de ne pas répondre à des difficultés structurelles par les mesures conjoncturelles prises pour répondre à cette crise exceptionnelle.

### **3. Clarifications de la contractualisation interprofessionnelle**

Suite à la réception d'un courrier de la part des ministères de l'Agriculture et de l'Économie, le Conseil exécutif est informé des clarifications de la mise en œuvre de la Loi Egalim obtenues, en particulier s'agissant de l'initiative contractuelle du producteur. Une note explicative leur a été transmise (en annexe du présent compte-rendu), comprenant une proposition de clause type à intégrer dans les contrats interprofessionnels.

### **4. Questions diverses**

#### *i. Lancement du groupe de travail – Priorités du Cniv*

Il est rappelé au Conseil exécutif le lancement du Groupe de travail sur les priorités du Cniv le 8 avril. Jean-Bernard De Larquier, Président du Groupe, invite toutes les interprofessions à apporter leur contribution.

Le Président Barillère alerte les interprofessions sur l'importance de ne pas laisser les questions budgétaires supplanter le travail mené sur les priorités d'actions du Cniv.

#### *ii. Vin & Société*

Suite à l'Assemblée générale de Vin & Société qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril, il est rappelé l'importance de garder l'intégralité de la représentation de l'intégralité de la filière dans le cadre des règles partagées par tous.

#### *iii. Demandes d'aides des filières européennes*

Le Conseil exécutif est informé du soutien d'autres États membres, notamment l'Italie et l'Espagne, sur la demande de la filière vitivinicole d'une distillation de crise. Une note présentant les principales mesures prises par les États voisins producteurs de vin a été diffusée aux interprofessions.

\*\*\*